



Le château et la ville : Angers (XIII^e-XVI^e s.)

François Comte



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/racf/1357>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

François Comte, « Le château et la ville : Angers (XIII^e-XVI^e s.) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 48 | 2009, mis en ligne le 25 février 2010, consulté le 06 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/racf/1357>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

François COMTE*

Le château et la ville : Angers (XIII^e-XVI^e siècle)

Le château d'Angers est établi sur un point haut de la ville qui domine la Maine et en contrôle le passage. C'est encore l'un des repères les plus visibles lorsqu'on aborde la ville. Les représentations ont toujours privilégié ce stéréotype d'Angers. Mais cette image est bien postérieure à la construction du château au XIII^e s., qui intervient à une période de rivalité entre le duc de Bretagne et le roi de France. En 1227, la garde de plusieurs villes d'Anjou est confiée au duc Pierre Mauclerc, mais celui-ci fait hommage au roi d'Angleterre. Les troupes royales de Saint Louis entrent donc dans Angers en 1230. Pour parer à toute attaque de Mauclerc, le roi décide alors la construc-

tion d'un château et d'une muraille, qui aurait été commencée par Jean sans Terre en 1202. Le rôle d'Angers comme ville frontière face à la Bretagne va dominer pendant tout le Moyen Âge. Le château et l'enceinte restent indissociables dans leur impact sur l'espace urbain qu'ils ont, en partie, remodelé (Fig. 1).

UN SITE PRIVILÉGIÉ ET ENCLOS DEPUIS L'ANTIQUITÉ

Les traces les plus anciennes de l'utilisation ostentatoire du site remontent au V^e millénaire avec la découverte, en 1997, d'un mégalithe de type cairn, à l'extrémité du promontoire. Quelques éléments de fortification datant du I^{er} s. av. J.-C. ont conduit à reposer l'hypothèse ancienne de la présence d'un *oppidum* à Angers. Passée l'époque augustéenne, une terrasse quadrangulaire, cernée par d'importants murs, est aménagée. Elle fait partie d'un complexe monumental dominé peut-être par un temple. Cet espace, désormais public, va le rester jusqu'à nos jours, puisqu'il correspond à la cour, au centre de la

* Archéologue, Ville d'Angers.

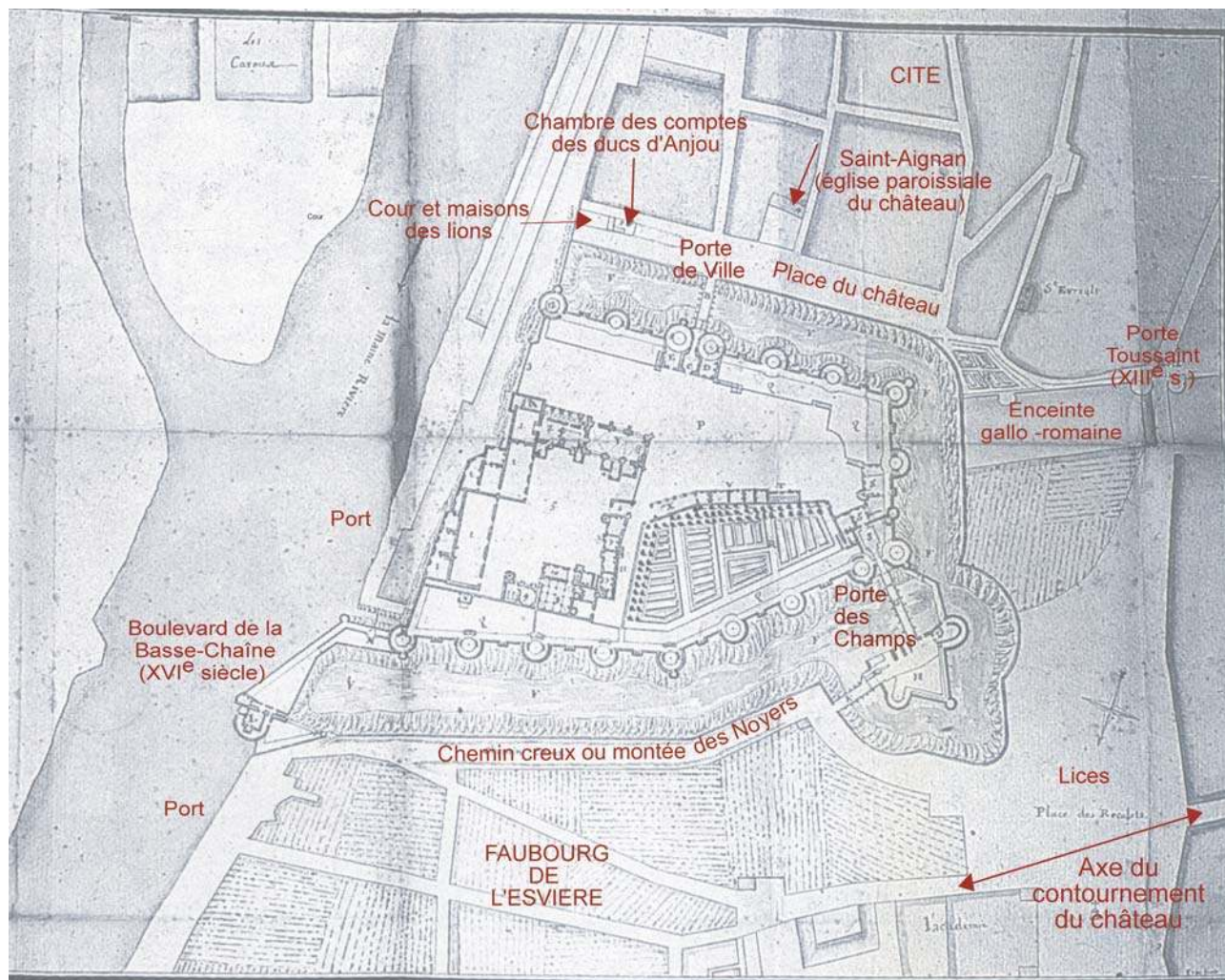


Fig. 1 : Le château et son espace environnant d'après un plan dressé par un officier du Génie vers 1750.

partie résidentielle du château. À la fin du III^e s., cet ensemble est inclus dans l'enceinte et forme l'angle sud-ouest de la *Civitas Andecavorum*. Pour contrer la menace bretonne puis viking, Charles le Chauve autorise – après un échange de terrains – l'installation du comte sur l'emplacement du futur château. Passée la menace scandinave, la Cité joue le rôle de refuge et accueille notamment les moines de l'abbaye de Prüm vers 886-888. Au début du X^e s., la naissance d'une dynastie comtale s'accompagne de la construction d'un palais bordant l'ancienne terrasse. L'*aula* en est l'élément central qui atteint 40 m de longueur au XI^e-XII^e s. Ce palais est lui-même entouré d'une enceinte au moins des deux côtés et il est qualifié d'*arx* (forteresse) dans les Chroniques des comtes d'Anjou et possède sa *turris* qui est sans doute l'une des tours gallo-romaines.

La nouvelle forteresse de saint Louis, constituée de dix-sept tours circulaires très rapprochées les unes des autres, forme un pentagone irrégulier de près de 800 mètres. Déjà bien engagée en 1232, la construction semble s'être effectuée rapidement si l'on en croit quelques fragments de comptes du baillage : plus de 4422 livres sont attribuées en 1234 aux maîtres d'œuvre Pierre et Thomas Pigris. Cependant, son achèvement est mal daté. L'historien d'art Jacques Mallet a bien analysé les deux principales phases de construction, mais en ce qui nous concerne, le côté sud paraît plus tardif que le côté nord. Les dernières indemnités datent de 1262 et la garde de la porte du côté sud correspond à un secteur démoli mais pas encore construit, d'après l'interprétation d'un acte du comte Charles I^{er}, antérieur à 1263, qui peut être mis en relation avec le passage du comte en Anjou en mars 1258. L'essentiel du château dut être achevé à la fin des années 1260 où commencent à se succéder des châtelains ou gardiens du château. Il apparaît dès lors, contrairement à l'ancien palais comtal, comme un corps étranger dans la ville, totalement indépendant.

DESTRUCTION ET RÉORGANISATION URBAINE LORS DE LA CONSTRUCTION

Pour édifier la vaste enceinte du château, on n'hésite pas à détruire près d'un quart de l'ancienne Cité. Plusieurs îlots urbains sont totalement rasés et même deux églises dépendantes de l'évêque (Saint-Évrout et Saint-Sauveur ?). Ainsi, le château quadruple la surface de l'ancien palais en s'établissant sur 2 500 m². D'importantes carrières sont ouvertes. L'extraction du schiste, en partie effectuée sur place, a permis d'avoir, à la fois, de larges fossés, d'asseoir solidement les tours et de tailler un front rocheux à l'allure de glacis du côté de la rivière.

La topographie initiale du site est totalement

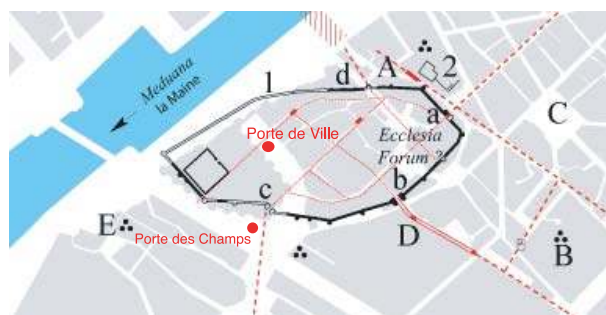


Fig. 2 : Les portes du château, conservatoire des axes antiques sur les plans reconstitués d'Angers aux Haut Empire et Bas Empire.

bouleversée et de grands espaces libres périphériques marquent l'isolement relatif du château. Pourtant, les deux entrées du château, la porte de Ville et la porte des Champs, sont placées en fonction des voies préexistantes, contribuant au maintien des rues remontant au Bas-Empire (Fig. 2). Au-delà du château et de l'enceinte urbaine, un nouvel axe de contournement de la ville est aménagé après le chemin de contrescarpe. C'est l'origine de la rue Delaâge, prolongée vers l'Esvière à travers les Lices. Suite aux destructions d'églises, deux sièges paroissiaux sont transférés hors les murs du château (Saint-Évrout et Saint-Laud) ; Saint-Aignan, également déplacé vers 1225, devient la paroisse du château après 1234. Son territoire paroissial ainsi que celui de Saint-Évrout ajustent leurs limites sud sur les nouveaux fossés.

RELATION AVEC LES QUARTIERS ENVIRONNANTS

Le château, à l'époque des derniers ducs d'Anjou, retrouve son rôle de résidence et de centre de pouvoir un peu perdu de vue depuis l'aventure italienne des princes apanagés Charles I^{er} et Charles II. Le château déborde même sur la Cité avec une partie de la ménagerie (cour et maison des lions) et de la Chambre des comptes. Du côté du faubourg de l'Esvière, les Lices sont un lieu important de représentation ducal avec l'organisation de joutes et tournois.

La Cité conserve son enceinte fortifiée qui a été restaurée et dont une section demeure dans le nouveau dispositif reliant le château à la porte Toussaint. La Cité apparaît même comme le complément du château dans la défense urbaine. En 1422, en pleine reprise de la guerre de Cent ans, il est dit que, si la ville est prise, la Cité constitue avec le château une sorte de bastion intérieur. En 1537, celle-ci est même nommée "basse-cour du château". Rien de tel pour l'autre enceinte autour du quartier de l'Esvière qui fut totalement ruiné au cours de cette période.

Après sa rétractation, suite aux destructions opérées, la Cité passe presque entièrement entre les mains du chapitre cathédral où la majorité des

maisons est occupée par ses membres. Les murs de la Cité deviennent alors une clôture canoniale ; il en va de même avec le déplacement du chapitre Saint-Laud en 1234, où un nouveau quartier canonial s'organise au-delà de la place des Lices. L'ancienne église collégiale redevient une simple chapelle castrale. La coupure apparaît nettement avec le faubourg de l'Esvière non seulement par la présence du fossé, sans cesse recreusé jusqu'au XVI^e s., mais aussi par le chemin, très encaissé, appelé montée des Noyers. Enfin, l'aspect de falaise inexpugnable du côté de la rivière et du quartier portuaire est encore plus impressionnant par sa hauteur. C'est pourtant de ce côté que le château sera relié par un mur d'enceinte et une tour

bastionnée pour protéger la ville en aval de la Maine.

Le château englobe donc un espace très anciennement urbanisé qu'il a profondément modifié en englobant une terrasse antique. Il assure une domination et une protection de la ville mais reste un ouvrage indépendant encore entouré de places et boulevard malgré les liens plus étroits établis aux abords de la Cité. Le château, tout comme l'enceinte, va contribuer à figer l'emprise urbaine pendant plusieurs siècles : fossilisation du réseau de voirie, nombre de paroisses et de faubourgs inchangé jusqu'au XVIII^e s. et un même pont à l'emplacement des ouvrages de défense de la rivière.

...

Emmanuel LITOUX*

Le suivi archéologique des travaux de restauration au château de Saumur (2004-2008)

Le château de Saumur occupe l'extrémité d'un promontoire dominant d'une quarantaine de mètres les vallées de la Loire au nord et du Thouet au sud-ouest. Les restaurations dont a bénéficié le monument à partir du début des années 1990 ont été suspendues à la suite de l'effondrement d'une partie du front nord de la citadelle survenu en avril 2001. Outre la destruction partielle du bastion dominant la Loire, cet effondrement a également eu pour effet d'aggraver les désordres qui affectaient l'aile nord-est et la tour nord du château médiéval. Il a rendu particulièrement lourds et compliqués à mettre en œuvre les travaux de confortement et de restauration des parties abîmées ou détruites.

Le chantier, programmé pour durer un peu plus de trois ans (avril 2004 à décembre 2007), a été suivi par le Service archéologique départemental de Maine-et-Loire. Compte tenu des risques réels pesant sur la stabilité des parties conservées aux abords de l'effondrement, l'intervention archéologique n'a pu se faire dans certains secteurs sensibles qu'en accompagnement des entreprises de restauration chargées de mettre en œuvre les consolidations. Du fait des contraintes de temps et de la multiplicité des intervenants, travaillant souvent sur des surfaces réduites, les

zones étudiées au fur et à mesure de leur découverte ont été le plus souvent traitées en urgence, puis libérées, la plupart du temps sans possibilité de vérification ultérieure en raison de l'avancement rapide des travaux.

Malgré ces difficultés dues aux questions de sécurité, il a été possible d'accompagner au jour le jour le déroulement des travaux et d'instaurer un dialogue régulier avec l'Architecte en chef des monuments historiques, G. Mester de Parajd. Les interprétations des sondages archéologiques, les apports de l'étude de bâti, le dépouillement des carottages, des endoscopies... ont été systématiquement communiquées à la maîtrise d'œuvre qui a pu, dans certains cas, modifier son projet ou adapter son mode opératoire en fonction des éléments archéologiques mis en évidence.

Les trois dernières années de suivi archéologique s'ajoutent aux interventions antérieures menées entre 1991 et 2002 par A. Dodd-Oprisco. Durant toutes ces années a été accumulée une abondante documentation qui, mise en perspective avec l'étude de la riche documentation textuelle et iconographique, a permis de progresser de façon significative dans la connaissance des différentes périodes clés de l'histoire du château et de la citadelle.

LES RÉSULTATS

Une tour maîtresse du XI^e siècle

De la tour romane, dont l'existence a été mise en évidence en 1993, ne subsiste que la partie inférieure transformée en cellier à la fin du XIV^e s. (Fig. 1). Il s'agit d'un puissant édifice de 19,50 par 17,40 m hors

* Service archéologique départemental de Maine-et-Loire.